

■ **Sunny Trade SA**, à Meyrin, CH-660-2384003-2, achat, vente, négoce et distribution de produits, etc. (FOSC du 05.12.2003, p. 6). La société est dissoute par décision de l'assemblée générale du 10.11.2004. Sa liquidation est opérée sous la raison sociale: **Sunny Trade SA, en liquidation**. André Alexis n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. La procuration de Charpentier Christophe et de Corvaisier Marc est radiée. Liquidateur: Meyer Philippe G., de Zurich, à Cologny, lequel signe individuellement.

Journal no 14237 du 30.11.2004
(02574450 / CH-660.2.384.003-2)